



District de Québec
Chambre civile

RÉSERVATION DE DATES D'INSTRUCTION Pour les dossiers remis en raison du Covid-19

Automne 2020
District judiciaire de Québec
(À jour au 15-04-2020)

Qui peut réserver une date?

Les parties qui sont dans la situation suivante peuvent réserver dès à présent une date d'instruction pour l'automne 2020 (septembre, octobre, novembre et décembre 2020) :

- L'instruction prévue entre le 15 mars 2020 et le 31 mai 2020 a été **remise en raison de la déclaration d'urgence sanitaire** et les parties sont convoquées en priorité à l'appel général des affaires civiles ou fiscales de juin 2020, selon le cas;

Comment réserver une date?

Les parties qui sont d'accord sur des dates communes peuvent dès à présent soumettre trois choix de dates en ordre de priorité en utilisant le **rôle en ligne** au http://www.tribunaux.qc.ca/c-quebec/roles/Role_Civil_Qc.htm.

Le maître des rôles confirmera la date d'instruction retenue dans les 3 jours de la demande de réservation par le procès-verbal de mise au rôle qu'il transmet aux parties par courriel.

Le choix de dates doit être soumis avant le **15 mai 2020** pour le fiscal et le **20 mai 2020** pour le civil.

Serai-je convoqué à l'appel général?

Non, si vous recevez le procès-verbal de mise au rôle, vous ne serez pas convoqué à l'appel général des affaires civiles du 19 juin 2020 ou des affaires fiscales du 15 juin 2020, selon le cas. Vous recevrez l'avis d'instruction de un à deux mois avant la date de l'instruction qui a ainsi été fixée.

NOTA : Tous les dossiers prêts au 15 mars 2020 qui ne correspondent pas à ces critères pourront fixer en ligne à partir du 20 mai 2020.

Pierre A. Gagnon, J.C.Q.
Juge coordonnateur de la chambre civile de la Cour du Québec
Région Québec / Chaudière-Appalaches
